fédération des chasseurs de SAVOIE



# RAPPORT D'ACTION

# 2024

# ORGANIGRAMME




## Administrateurs

**1. Ruffieux**
THONET Gérard

**2. Yenne - St-Genix-sur-Guiers**
CHARVET Guy

**3. Pont-de-Beauvoisin - Les Échelles**
LOPEZ François

**4. Aix-les-Bains - Albens - Grésy**
DUCROS Joël

**5. Bassin chambérien - Cognin**
FONTANEL Jean-François & VANNIER Thierry

**6. Le Chatelard**
LABORET Yves

**7. Montmélian - St-Pierre-d'Albigny**
DE LA SELLE Bastien

**8. Chamoux-sur-Gelon - La Rochette**
TISSAY Serge

**9. Grésy-sur-Isère - Albertville - Beaufort**
MARTIN Francis

**10. Aiguebelle - La Chambre**
GRANGE Éric

**11. Moutiers - Bozel**
DUMAS Gilbert

**12. St-Jean-de-Maurienne - St-Michel-de-Maurienne**
REYNAUD Claude

**13. Aime - Bourg-St-Maurice**
MARIN Didier

**14. Modane - Lanslebourg - Mont-Cenis**
CLAPPIER Régis

## Bureau

**Président**
CLAPPIER Régis

**Vice-Présidents**
VANNIER Thierry & DUMAS Gilbert

**Secrétaire Général**
MARTIN Francis

**Trésorier**
CHARVET Guy

**Trésorier Adjoint**
THONET Gérard

## Les services de la Fédération des Chasseurs de Savoie

**Directeur**
SICARD Pierre

**Service administratif**
VIARD Corinne, SAMBUC Leslie & BELMONT Rémi

**Service technique**
AULIAC Philippe, JOLY Emmanuel & CHALÉAT Albane

fédération des chasseurs de SAVOIE

**Fédération départementale des Chasseurs de Savoie**

14, Parc de l'Etalope - CS 12504
73025 CHAMBERY CEDEX

Tél. 04 79 60 72 00 - fdc73@chasseursdesavoie.com
www.chasseursdesavoie.com

# SOMMAIRE


ADHÉRENTS p.4

VALORISATION BÉNÉVOLAT p.5

LES ACTIVITÉS DE LA FDC SAVOIE p.6 à 7

ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE p.8 à 9

ESPÈCES p.10 à 13

PLAN DE CHASSE p.14

SANITAIRE p.15

HABITATS p.16 À 17

DÉGATS p.18 à 19

FORMATION p.20 à 21

COMMUNICATION p.22 à 23

CHASSE ET PRATIQUE p.24 à 25

ENVIRONNEMENT p.26

FINANCEMENTS PUBLICS p.27






## Édito

Le Rapport d'activité est un document permettant de faire le point sur l'année écoulée, tout en se projetant vers l'avenir, pour façonner de nouveaux projets, s'améliorer et innover.

Celui-ci revêt un goût particulier, puisqu'il est une invitation à remonter le temps. En effet, il y a 100 ans, naissait en Savoie, la première organisation de chasse départementale sous l'impulsion du Président Armand. Nos archives laissent apparaître une rédaction de statuts en 1922, la tenue d'un premier conseil d'administration en 1925. Ces démarches embryonnaires, initiées par le Docteur Armand, ont permis à la structure fédérale de croître à travers le temps pour finalement devenir la vieille Dame que l'on connaît aujourd'hui. Les transformations se sont étoffées au fil des années. On peut retenir la création des ACCA, la mise en place des plans de chasse, l'instauration de l'examen du permis de chasser, le développement de la biodiversité et son recensement, les missions de service public en matière de formation et de maîtrise des dégâts de gibiers…

Aujourd'hui, c'est un autre projet qui anime la Fédération des chasseurs de Savoie : la création prochaine d'une école de tir à Chamousset pour le tir dynamique et le tir de précision concrétisés par des mises en situations ainsi que des rappels sur le maniement des armes.

La Fédération s'est finalement toujours adaptée à son temps, conservant le même fil conducteur, celui de mettre en place une chasse durable, responsable et sécuritaire.

*Régis CLAPPIER*
*Président de la Fédération départementale*
*des Chasseurs de Savoie*

# ADHÉRENTS

## Les adhérents

La Fédération départementale des Chasseurs de Savoie compte 7 221 adhérents dont 6 882 chasseurs d'une part et 339 sociétés de chasse d'autre part. Ces chiffres restent relativement stables d'années en années. Les seules variations concernent les chasseurs, le nombre de territoires restant stable.

3 793 chasseurs ont validé un permis de chasser départemental Savoie tandis que 3 038 ont opté pour une validation nationale. Ce sont donc respectivement 56% de validations départementales et 44% de validations nationales.

Les services de validation en ligne demeurent largement utilisés par les chasseurs de Savoie puisque 5 402 y ont eu recours, soit un ratio de 78,50%. La validation par internet est en légère augmentation. Elle reste donc un service très plébiscité.

Côté assurance, la responsabilité civile chasse individuelle proposée par la FDC Savoie dans le cadre du "guichet unique" séduit toujours autant. Pas de moins 5 051 contrats ont été servis soit 73,40%.

Concernant les sociétés de chasse, la Savoie, département à ACCA obligatoire, compte 276 ACCA, 14 AICA de fusion, 6 AICA d'union, 39 chasses privées et 4 sociétés communales.

**6 882**
**chasseurs**

**44%**
**de validations nationales**

**5 402**
**validations par internet**



# VALORISATION BÉNÉVOLAT

## Pour une meilleure coexistence

Les sociétés de chasse et les chasseurs œuvrent tout au long de l'année pour une meilleure coexistence entre les différents usagers de la nature. Cette démarche se traduit au travers de deux opérations : Un dimanche à la chasse et J'aime la nature propre. En 2024, 10 sociétés de chasse se sont engagées pour une meilleure coexistence.

**10**
**sociétés de chasse engagées**

## Le rôle essentiel des chasseurs bénévoles

La participation des chasseurs de Savoie est essentielle pour assurer le suivi des espèces phares du département. La mobilisation de 1 438 adhérents des ACCA de toute la Savoie a été nécessaire pour la mise en œuvre de 109 opérations de comptages.
C'est sur le suivi des grands cervidés que la participation des chasseurs est la plus importante avec 806 journées/homme qui représentent 56% de l'effort de participation.
Les comptages de chamois sont assurés à 100 % par les chasseurs avec 414 journées.
Pour les petits gibiers de montagne, les comptages de printemps ont nécessité la participation de 28 adhérents. Les comptages de nichées de galliformes à l'aide de chiens d'arrêt en été représentent un effort de prospection de 190 journées/homme.
Pour la première fois en Savoie, 4 comptages de lièvres d'Europe se sont déroulés dans la partie ouest du département avec 11 chasseurs.

**109**
**opérations de comptages**

**414**
**journées pour le chamois**

**190**
**journées pour les comptages d'été de galliformes**

**44**
**soirées pour les lièvres**

# LES ACTIVITÉS DE LA FDC SAVOIE

## La vie associative au sein de la FDC Savoie

Les élus et les collaborateurs de la FDC Savoie ont participé à 27 réunions internes au cours de l'année 2024 : 6 conseils d'administration, 4 réunions de bureau, 14 réunions de secteur, 1 commission des finances, 1 commission du permis de chasser.

**27**
**réunions internes**

En outre, la FDC Savoie a été très active lors des 9 commissions départementales "chasse et faune sauvage". La cellule de veille et d'orientation des plans de chasse a été également réunie.

La FDC Savoie a siégé au sein :

- des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires de Savoie,
- des commissions de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers,
- de la SAFER,
- du Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie.

**9**
**CDCFS**

## La FDC Savoie et les instances départementales

De par la nature de son activité de gestionnaire d'espaces naturels et de coordination des adhérents, la FDC Savoie siège au sein d'instances départementales :

- Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- Commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires de Savoie (CDESI) ;
- SAFER.

En novembre, la FDC de Savoie est intervenue lors d'une CDESI : "La forêt : un écosystème et une ressource aux multiples usages" pour présenter les différents outils développés pour une meilleure coexistence des usagers.

## L'Assemblée Générale 2024

Le 20 avril 2024 s'est tenue l'assemblée générale statutaire de la Fédération à Savoiexpo à Chambéry. Cette séance de travail a connu une très belle mobilisation puisque 450 participants étaient réunis pour faire le bilan de l'année écoulée et dresser les perspectives à venir. Parlementaires, élus de la République et ministre ont témoigné leur soutien aux chasseurs du département.

**450**
**participants**



## Centre technique de Pont Royal

La FDC Savoie dispose désormais d'un centre administratif basé à Bassens et d'un centre technique à Chamousset. Ce dernier héberge depuis 20 ans les installations du permis de chasser. Le bail de location arrivant à son terme la FDC a acheté le foncier pour y développer un centre technique, support de développement d'actions de formations et d'animation nature.

## Un nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique pour les chasseurs de Savoie

Validé par le Préfet de Savoie le 12 juin 2024, le schéma départemental de gestion cynégétique rentre en application pour la période 2024/2030.
Cette feuille de route prévoit notamment :

- Des plans de chasse et des plans de gestion surtout pour les espèces de petits gibiers,
- Des actions visant à améliorer la pratique de la chasse,
- Des actions en vue d'améliorer les habitats naturels,
- Des mesures relatives à la sécurité des chasseurs et des non chasseurs.

Une phase de consultation des adhérents ainsi que des partenaires institutionnels s'est déroulée au préalable.

## Mouvement de personnel

Depuis 2019, date du transfert de compétences de l'État vers les Fédérations, la FDC Savoie a ouvert un poste de chargé de missions juridique et administrative pour accompagner les adhérents dans leur pratique. Rémi Belmont a remplacé Léo Chevrier parti pour d'autres aventures.

# ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE



## Statuts et RIC

En 2024, 282 règlements intérieurs et de chasse (RIC) ont été validés. La validation des RIC a été réalisée grâce à un nouveau module facilitant les démarches de modification et validation des RIC. Via l'espace adhérent des territoires, les règlements peuvent être téléchargés, modifiés et transmis à la FDC pour validation.

Nous cherchons à ce que d'une année à l'autre, les RIC répondent aux textes règlementaires sans avoir à les modifier. Ainsi pour certains détenteurs où aucune modification n'est enregistrée, cela simplifie grandement les démarches.

## Réglementation et décisions de justice

Au cours de la campagne cynégétique 2024/2025, l'Office Français de la Biodiversité a dressé 25 timbres amendes pour contravention aux prescriptions du schéma départemental de gestion cynégétique, dont 23 pour manquement la sécurité, 1 pour agrainage illégal et 1 pour mauvais usage de piège.

Par ailleurs, 6 procès-verbaux ont été dressés. La partie civile de la FDC Savoie a été retenue pour une de ces affaires tandis qu'une autre a fait l'objet d'une mesure alternative.

## Bilan du répertoire des actes officiels

Le répertoire des actes officiels de la Fédération recueille l'ensemble des décisions publiées par le Président de la FDC. Cette année, 575 décisions ont été publiées. Elles sont réparties de la manière suivante :

- 571 décisions de plan de chasse, dont 4 décisions faisant suite à un recours administratif préalable obligatoire ;
- 1 décision de modification de réserve de chasse et de faune sauvage ;
- 3 décisions de chasse accompagnée ;
- 1 décision d'opposition cynégétique.

Les délimitations des réserves de chasse, en couche SIG, sont par ailleurs téléchargeables directement depuis notre site internet.

**575**
**DÉCISIONS PUBLIÉES**



# ESPÈCES

## Résultats des tableaux de chasse

Les attributions de plans de chasse 2024/2025 ont été fixées dans la continuité des saisons précédentes avec une stabilité pour le chevreuil, une légère augmentation pour le chamois, une hausse plus significative pour le cerf et une baisse de moitié pour le mouflon.

| ESPÈCES | ATTRIBUTIONS | RÉALISATIONS | % RÉALISATION |
|---|---|---|---|
| **Cerf** | 2 718 | 2040 | 75% |
| **Chamois** | 3 152 | 2539 | 80% |
| **Chevreuil** | 3 208 | 2435 | 76% |
| **Mouflon** | 46 | 12 | 26% |
| **Sanglier** | Hors plan de chasse | 3394 | - |
| **TOTAL** | **9 124** | **10 420** | **-** |



Pour les petits gibiers, les résultats de la saison 2023/2024 sont les suivants :

| ESPÈCES | RÉALISATIONS |
|---|---|
| **Faisan commun** | 1 589 |
| **Perdrix rouge** | 174 |
| **Lièvre européen** | 263 |
| **Lapin de garenne** | 58 |
| **Renard** | 749 |
| **Blaireau** | 25 |
| **Grives et merle noir** | 630 |
| **Pigeon ramier** | 554 |
| **Canard colvert** | 285 |
| **Autres canards** | 73 |
| **Alouette des champs** | 24 |
| **Bécassines** | 90 |
| **Bécasse** | 415 |
| **Caille des blés** | 2 |
| **Corneille noire** | 143 |
| **Geai des chênes** | 107 |
| **Petit gibier de montagne** | |
| **Gélinotte** | 4 |
| **Tétras-lyre** | 143 |
| **Perdrix bartavelle** | 32 |
| **Lagopède alpin** | 0 |
| **Lièvre variable** | 51 |
| **Marmotte** | 523 |

## Suivi des chamois et des cervidés

10 unités de gestion chamois ont été recensées en 2024 ainsi que les 13 massifs cerfs habituels. Le pas de temps du suivi est quinquennal pour le chamois et annuel pour les cervidés.

Les massifs chamois recensés sont Aiguilles d'Arves, Bec Rouge, Belle Etoile, Belledonne, Eaux Noires, Grand Bec, Chartreuse, Mont Pourri, Mont Jovet et Sassière. 5 370 chamois ont été recensés.

Les 13 unités de gestion cerf ont permis de recenser près de 3 000 grands cervidés et plus de 1 500 chevreuils.

Pour les cervidés, ce sont les tendances d'évolution d'effectifs qui sont prises en compte et non les effectifs recensés pour la définition des plans de chasse. 6 massifs sont stables, 6 en diminution et un en augmentation.

**5 370**
**chamois recensés**

**3 000**
**grands cervidés recensés**

**1 500**
**chevreuils recensés**

## Le suivi d'un migrateur

La saison de baguage 2023/2024 en chiffres :

| | |
|---|---|
| Indice Abondance Nocturne moyen | 3,29 |
| Nombre de bagueurs | 3 |
| Nombre de soirées | 36 |
| Nombre de contacts | 303 |
| Temps de prospection en heures | 92 |
| Nombres de bécasses baguées | 71 |
| Âge ratio (% juv) | 66,21 |
| Taux de réussite % | 24,42 |
| Nombre total de contrôles | 3 |
| Nombre total de reprises | 3 |
| Nombre de communes prospectées | 15 |

Cette saison, seulement 3 reprises dont 2 étrangères ont été enregistrées : 1 en Espagne (Baléares) d'un oiseau bagué sur Yenne en 2020, 1 en Russie d'un oiseau bagué sur Saint-François-de-Sales en 2022, 1 en Savoie d'un oiseau bagué sur Yenne en 2022.

Pour le suivi croûle, sur les 12 points de l'enquête réalisés cette année, 3 se sont révélés positifs, un en Chartreuse, un sur les Bauges et un en Haute Tarentaise, ce qui est plutôt positif par rapport aux années précédentes.

Avec un ICA (Nb d'oiseaux vus x 3,5/ nb d'heures de chasse) de 1,26 la saison de chasse 2023/2024 est en baisse par rapport à 2022/2023 (1,77) et dans la moyenne des dix dernières années. Le prélèvement affiche 415 oiseaux, ce qui correspond à une baisse par rapport à la moyenne du département de 500.

## Une reproduction médiocre des galliformes de montagne

La météo fraiche et humide du début d'été 2024 n'a pas permis aux 3 galliformes de se reproduire dans de bonnes conditions. Les jeunes oiseaux ont besoin de chaleur avec la présence d'insectes pour survivre leurs trois premières semaines. L'indice de reproduction pour le tétras-lyre s'élève à 1 jeune par poule, avec un niveau le plus bas de la décennie. La perdrix bartavelle n'a pas mieux réussi à se reproduire avec un indice de 0,7 jeune par adulte. Le lagopède alpin, plus haut en altitude, a encore moins réussi sa reproduction avec un indice de 0,2 jeune par adulte.

**678**

**tétras-lyres recensés sur 26 sites de référence**

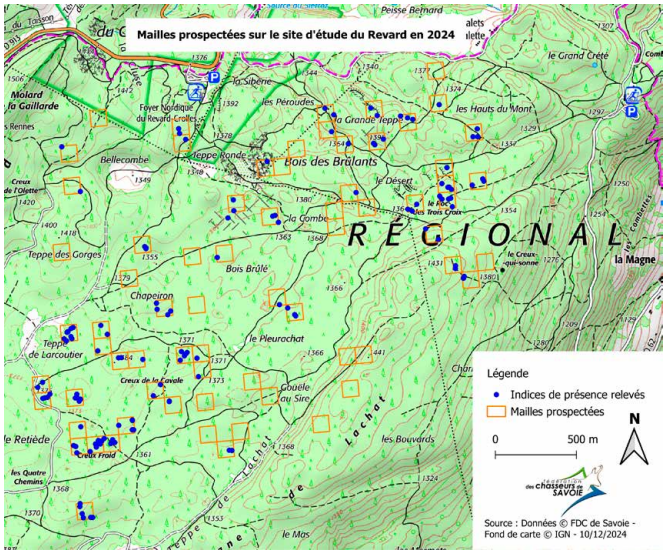
## Une étude gélinotte des bois en Savoie

La mise au point d'une méthode de comptage de la gélinotte des bois démarrée en 2023 s'est poursuivie l'hiver 2024. Basée sur le relevé d'indices de présence en hiver, 3 territoires ont servi de support pour l'expérimentation de cette étude : le site pilote du Revard, Valloire en Maurienne et Hautecour en Tarentaise.

Ces territoires sont quadrillés en carrés de 100 m de côté et parcourus à deux reprises en relevant les indices des gélinottes : traces, crottes, plumes, igloos…

128 crottes ont été prélevées sur les 3 sites et analysées par le laboratoire Antagène, ce qui a permis d'identifier un nombre d'individus différents :

- 33 gélinottes sur le Revard : 24 mâles et 9 femelles
- 21 gélinottes sur Hautecour : 12 mâles et 9 femelles
- 3 gélinottes sur Valloire : 2 mâles et 1 femelle




## Une étude marmotte en Savoie

Pour la première fois en Savoie, une nouvelle méthode de comptage de marmotte s'est déroulée cet été sur Bessans et Les Belleville. Réalisée avec l'appui scientifique du CNRS de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, cette méthode est basée sur deux paramètres : la détection des marmottes par des observateurs différents et la disponibilité des marmottes pas toujours visibles lors des comptages.

30 points d'observations tirés de manière aléatoire ont été recensés sur chaque site par deux observateurs, le matin et le soir. Les données recueillies ont été analysées par une écologue indépendante, sous couvert du spécialiste national de l'espèce.

**1,19**

**marmottes/ha à Bessans**

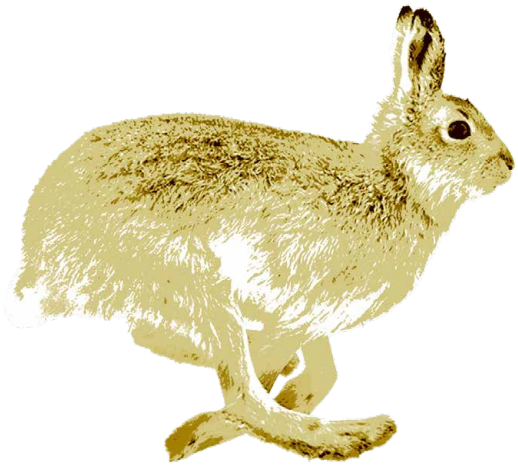
**0,49**

**marmotte/ha aux Belleville**

## Suivi de la population de lièvres variables à Courchevel

Le site pilote de Courchevel a été prospecté à 3 reprises au cours de l'hiver, avec le prélèvement de 191 crottes de lièvres. Le laboratoire Antagène, situé à Lyon, a procédé à l'identification de 37 lièvres variables différents et 4 lièvres européens à partir de l'ADN présent dans les crottes.

Ce suivi est réalisé depuis 2016 avec une évolution des effectifs globalement positive.

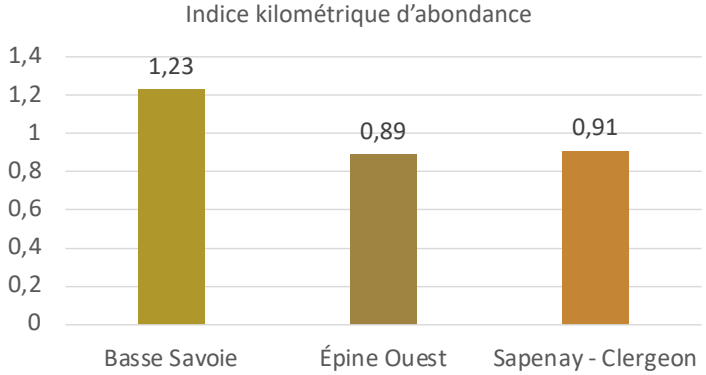


## Mise en place d'un suivi lièvre européen sur la partie ouest du département

La majorité des secteurs du département est couverte à l'occasion des comptages nocturnes de cerfs à l'exception de la partie ouest. Lors de ces opérations plusieurs espèces sont recensées, dont le lièvre européen. En 2024, la FDC de Savoie a décidé de réaliser des comptages de lièvre sur la partie ouest du territoire pour compléter les données déjà existantes avec 3 secteurs : Basse Savoie, Épine Ouest, Sapeney/Clergeon.

La méthode consiste à dénombrer les lièvres observés la nuit à l'aide de phares portatifs sur des circuits prédéfinis et découpés en tronçons. L'objectif est de rapporter un nombre de lièvres observés au kilomètre (IKA) pour suivre cet indice d'une année sur l'autre.

Les IKA des secteurs Épine Ouest et Sapenay/Clergeon sont assez proches en raison d'un biotope identique. Le secteur Basse Savoie a un IKA plus élevé en raison d'un environnement plus favorable notamment par une présence plus forte en céréales à paille.



# PLAN DE CHASSE

## Une cellule de veille et d'orientation des plans de chasse

Conformément au schéma départemental de gestion cynégétique, une consultation des partenaires agricoles et forestiers s'est déroulée dans le cadre de la fixation des plans de chasse, en lien avec la DDT. Au sein de cet espace de concertation, les plans de chasse mini/maxi sont proposés au Préfet de Savoie.

Pour 2024, peu de changements par rapport à l'année précédente, hormis le maxi mouflon réduit de moitié : cerf : 1 960/2 800, chevreuil : 2 310/3 400, chamois : 2 300/3 300, mouflon : 50.

Dans le cadre du programme régional Forêt-Bois, une classification des unités de gestion est établie en fonction des niveaux de dégradation forestière due à la pression des ongulés. En 2024, aucune modification de classement par rapport à l'année dernière, à savoir 20 unités étaient classées en vert et 6 unités classées en orange, aucune en rouge.



## Des plans de tir lièvres délivrés par la FDC de Savoie

Le nouveau schéma de gestion cynégétique prévoit la mise en œuvre de plans de tirs pour les deux espèces de lièvres par la FDC de Savoie. L'objectif était de consolider la gestion de ces espèces aux plans technique et juridique. La procédure se rapproche du plan de chasse légal appliqué pour les ongulés, avec une dimension plus locale et contractuelle.

923 lièvres bruns et 378 lièvres variables ont été attribués par la FDC de Savoie. Au cours de la saison, les prélèvements sont déclarés au fil de l'eau par les sociétés de chasse, de la même façon que pour les ongulés.

Cette nouvelle méthode de gestion va permettre une chasse plus rationnelle et transparente, dans le contexte de contentieux ambiant.

# SANITAIRE

## Un suivi de la brucellose des ongulés dans les Aravis

À la demande des instances sanitaires, des prélèvements d'organes ont été effectués sur des ongulés chassés sur la commune de La Giettaz. À l'origine de cette demande, la découverte de plusieurs bouquetins brucelliques aux environs du Col des Aravis au printemps 2024, avec une proximité d'autres ongulés sauvages, les chamois notamment.

Les chasseurs ont ainsi participé à une veille sanitaire concernant l'évolution de cette épizootie.

Après avoir dispensé une formation aux adhérents de l'ACCA, des kits de prélèvements ont été distribués. 7 chamois et 5 cervidés ont été analysés, tous séro négatifs.

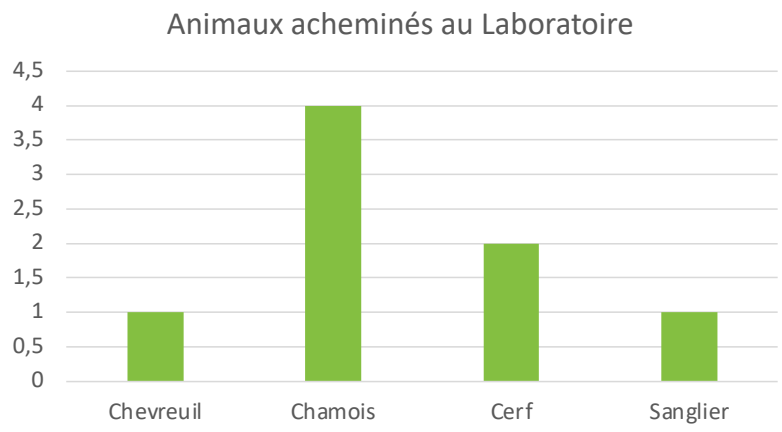
## Bilan du réseau SAGIR

8 cadavres ou parties d'animaux ont été acheminés au Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires au cours de l'année 2024 : 1 chevreuil, 4 chamois, 2 cerfs et 1 sanglier.

Malgré le faible nombre d'autopsies, on retrouve encore les causes habituelles de mortalité des années précédentes. En premier lieu, les affections aux poumons de type bronchopneumonies et les morts d'origine traumatique.

Un chamois a été atteint d'une inflammation des méninges, causant un tournis.

Signalons des difficultés de fonctionnement du réseau en raison du nouveau mode de fonctionnement du laboratoire départemental, les autopsies faites au fil de l'eau n'étant plus possibles.



# HABITATS

## Plantations de haies

La FDC de Savoie continue sa lancée en matière d'amélioration de l'habitat en faveur de la petite faune de plaine. Dans le prolongement des réalisations des années précédentes, une nouvelle opération "Haie" a été mise en place en 2024.

Ce projet d'envergure nationale, nommé "Sensibilis'haie" est portée par la Fédération nationale des Chasseurs et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité. Il s'adresse aux communes rurales de tout le territoire métropolitain.

Des kits de plantations prêts à l'emploi sont fournis aux communes en échange de leur engagement à la bonne gestion et à la préservation de la haie.

Ces haies sont de type "champêtre" composées d'essences arbustives, cornouillers, viornes, troène, érable champêtre... ont plusieurs intérêts dont les principaux sont : le maintien de la biodiversité, la protection des cultures, le maintien des corridors écologiques.

Trois communes ont participé cette année : Challes les Eaux, Chamousset et Porte de Savoie et plus de 500 mètres linéaires de haies ont été plantés.

**500**
**m de linéaires de haie plantés**





## Des cultures faunistiques sous les lignes électriques RTE

Sur la commune de Porte de Savoie, des espaces incultes ont été valorisés pour favoriser la faune sauvage. Initialement occupées par des broussailles broyées régulièrement, les surfaces ont été ensemencées avec des graines de graminées et légumineuses locales intéressantes.

## Des débroussaillages en faveur du tétras lyre

L'embroussaillement des habitats de reproduction des poules de tétras lyre est un des facteurs limitants importants de l'espèce. Depuis 3 décennies, la FDC œuvre pour l'entretien de landes à rhododendrons et aulnaies vertes avec la réalisation de chantiers de réouverture.
En 2024, 2 chantiers ont été réalisés sur les massifs de Belledonne et de Vanoise. Les techniques utilisées sont le broyage avec une pelle araignée sur un site de Belledonne et la coupe manuelle d'aulnes verts sur un site des Allues.
2 ACCA ont ainsi bénéficié d'une enveloppe totale de 30 000 euros de la Région AuRA pour une surface débroussaillée de 10 ha.

**10**

**ha débroussaillés en faveur du tétras lyre**

# DÉGÂTS

## Reflet technique des dégâts pour 2024

La surface détruite par culture, comme indiquée dans le tableau ci-dessous, est un bon indicateur du niveau des dégâts tout comme les prélèvements de sangliers. On notera donc une hausse des surfaces détruites et principalement sur les grandes cultures dont le maïs.

En 2024, les principales unités de gestion les plus impactées, sont les suivantes par ordre décroissant :

- Combe de Savoie,
- Grand Arc,
- Sud-Ouest Bauges,
- Belledonnes-Hurtières,
- Chautagne,
- Basse Savoie,
- Encombres.

| Types de culture | Surface détruite (en ha) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **Récolte 2020** | **Récolte 2021** | **Récolte 2022** | **Récolte 2023** | **Récolte 2024** |
| **Grandes cultures** | 137 | 155 | 120 | 145 | 212 |
| **Prairie** | 174 | 108 | 92 | 102 | 57 |
| **Cultures spécialisées** | 0,5 | 0,5 | 1 | 0.5 | 0.5 |
| **Vigne** | 0 | 2 | 2 | 1 | 0.5 |
| **TOTAL** | **311,5** | **265,5** | **215** | **248,5** | **270** |
| | | | | | |
| **SAISON** | **2020/2021** | **2021/2022** | **2022/2023** | **2023/2024** | **2024/2025** |
| **Tableau sanglier** | 3176 | 3953 | 3669 | 3569 | 3450 |

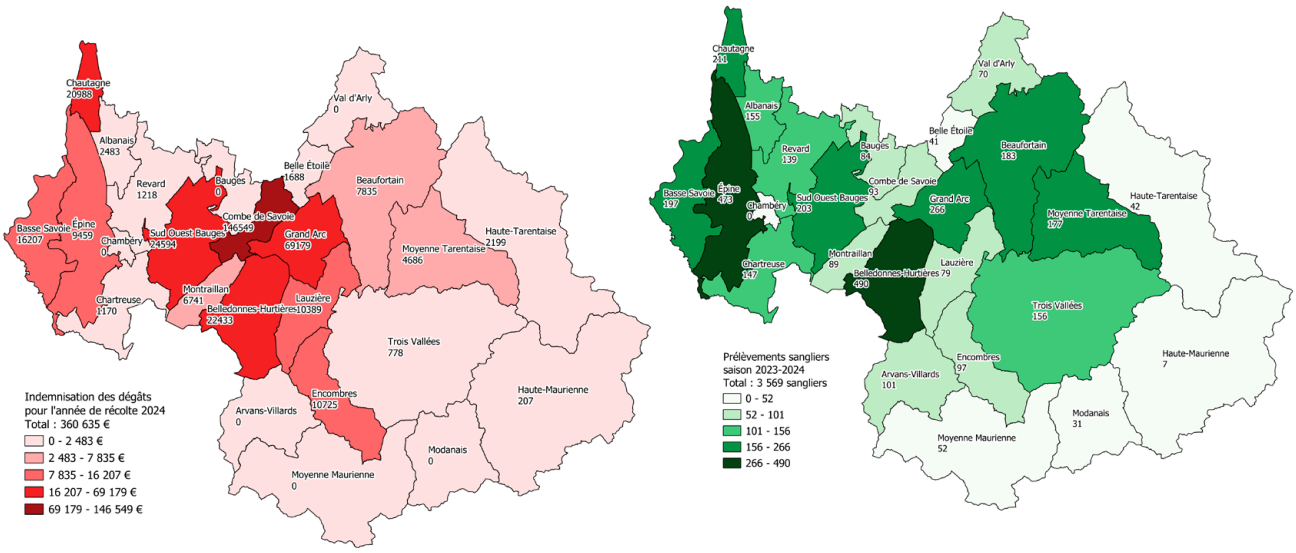
## Accord national pour la maitrise des populations de sanglier

Les seuls chasseurs ne peuvent plus assumer l'indemnisation des dégâts de grand gibier et tout particulièrement de sangliers. L'État a accepté d'entreprendre une réforme du système de financement des dégâts. Dans l'intervalle, il injecte de l'argent public pour aider les FDC à faire face au paiement des indemnités. En contrepartie, les chasseurs ont des obligations de résultats en matière de surfaces endommagées qui doivent baisser de 20 % par rapport à 2019.

Pour atteindre ces objectifs, une boite à outil a été mise à disposition des chasseurs.

# Situation par Unité de Gestion en 2024

Comme le montre la carte ci-jointe, les UG les plus représentatives en matière de dégâts sont la Combe de Savoie et le Grand Arc. À elles seules, elles concentrent la moitié des surfaces détruites du département et plus de 60% du montant des indemnisations. Côté ouest, les surfaces sont en baisse et l'UG Chautagne a atteint un niveau beaucoup plus acceptable qu'auparavant.
Le reste des dégâts est principalement partagé entre les UG : Sud-Ouest Bauges, Belledonne-Hurtières et Lauzière.

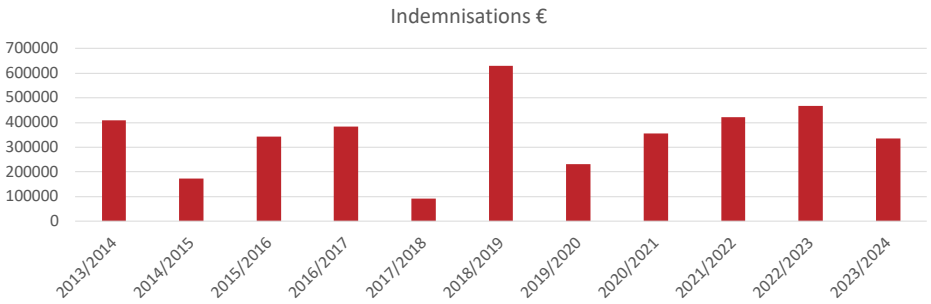



# Bilan des dégâts 2023/2024

Pour la campagne comptable 2023/2024, le montant des indemnisations total s'élève à 335 661 €. Cette baisse est due à la nette diminution du prix des denrées et principalement celle du maïs qui a enregistré une baisse de moins 45 % en 2023. Cette baisse n'est pas à l'image des surfaces détruites, qui sont passées de 250 ha à 270 ha cette année.

Les dégâts ventilés par espèce sont dans la moyenne des années précédentes : 99 % par les sangliers, 0,5 % par les cerfs et 0,5 % par les chevreuils.

**335 661**
**euros d'indemnisations**



# FORMATION

## Un choix de formation

Chaque année, un catalogue de formations est proposé aux adhérents de la FDC de savoie. En 2024, 8 formations comprenant 11 séances ont rassemblé 194 chasseurs sur des thématiques différentes : réglementation, pratique de la chasse…

Depuis sa mise en place, 2058 chasseurs de Savoie, soit 30% d'entre eux, ont suivi la formation sécurité décennale.

| FORMATIONS | SÉANCE | NOMBRE DE FORMÉS |
|---|---|---|
| Garde-chasse particulier | 1 | 13 |
| Formation initiale piégeur agréé | 1 | 25 |
| Sécurité et cinétir | 1 | 14 |
| Reconnaissance chamois et cerf | 2 | 59 |
| La bécasse des bois | 1 | 8 |
| Chasse à l'arc | 2 | 23 |
| Examen initial du gibier sauvage | 2 | 29 |
| Responsable ACCA | 1 | 23 |
| TOTAL | 11 | 194 |

**11**
**séances**

**194**
**formés**

## Une progression des reçus à l'examen du permis de chasser

2024 est encore marquée par une hausse des inscriptions à l'examen : 331 candidats inscrits ou réinscrits pour 254 candidats différents. Le nombre de femmes s'élève à 47 soit 18,5 % des candidats.
Le nombre de reçus à l'examen cette année s'élève à 236 candidats soit un taux de réussite de 75 % contre 72 % au niveau national. Concrètement ce sont 20 candidats reçus de plus qu'en 2023. La tranche d'âge la plus représentative est celle des 25 à 55 ans et 49 % des candidats ont moins de 25 ans.

Par ailleurs, l'année 2024 a enregistré 33 filleuls formés à la chasse accompagnée et 48 parrains lors de 3 séances réparties d'avril à août. Ce chiffre reste relativement stable d'une année sur l'autre.

**18,5 %**
**de candidates**

**236**
**candidats reçus à l'examen du permis de chasser**

## Formation des responsables d'ACCA

2024 aura été une année de renouvellement des conseils d'administration des ACCA/AICA. De nouveaux responsables associatifs ont donc été élus. Pour les accompagner dans leurs tâches quotidiennes et mieux faire connaissance avec les structures à leur service, la FDC Savoie a organisé une formation spécifiquement dédiée à la gestion des détenteurs de droit de chasse. Pas moins de 23 territoires ont bénéficié de cet accompagnement règlementaire et administratif.

**23**

**territoires présents**

## Démarrage de l'aménagement du centre technique de Pont Royal

Les Fédérations départementales de Chasseurs ont la charge de la formation initiale des candidats à l'examen du permis de chasser. La FDC Savoie s'investie par ailleurs dans la formation continue de ses adhérents notamment en matière de sécurité. Aussi, 2024 aura été marquée par la réalisation des études nécessaires à l'élaboration d'une véritable école de tir dont l'objectif est de permettre aux adhérents de s'exercer avec leurs propres armes au tir de précision et au tir dynamique.



# COMMUNICATION

## Nouveau site internet

Après 6 ans de fonctionnement, il était temps de revoir le visuel et l'ergonomie du site internet de la FDC de Savoie afin d'offrir une meilleure navigation à nos adhérents. Ainsi le travail de refonte a été réfléchi de manière conjointe avec la Fédération régionale et le site a été mis en ligne début juin 2024.

Les démarches pour devenir chasseur et de validation du permis de chasser sont mises en avant.

## Un nombre d'interventions scolaires record

2024 a été marqué par une forte demande d'interventions scolaires. Ainsi la FDC de Savoie a réalisé 26 animations natures auprès de 25 classes de 14 établissements scolaires différents. Au total, ce sont 714 enfants qui ont été sensibilisés à la faune locale et de montagne, au rôle des chasseurs ainsi qu'à l'intérêt de la haie.

Certaines interventions se sont déroulées dans des établissement ayant déjà eu des animations lors des années précédentes. Il est plaisant de voir que le travail de la FDC de Savoie est reconnu et apprécié.

**714**
**enfants sensibilisés**



## Une cinquantaine de personnes prêtes à découvrir la chasse

Depuis maintenant 5 ans, la Fédération des Chasseurs de Savoie accompagne les sociétés de chasse dans l'organisation d'Un dimanche à la chasse. Cette année, 7 sociétés de chasse : Bellecombe-en-Bauges, Drumettaz-Clarafond, Feissons-sur-Isère, La Rochette, Ontex, Saint-Paul-sur-Yenne et Thoiry se sont portées volontaires pour accueillir des non-chasseurs le temps d'une matinée.

Au total, 52 personnes ont participé à cette opération et découvert la chasse de manière concrète !

**52**
**participants**

**5**
**m³ de déchets collectés**

## J'aime la nature propre

L'opération nationale J'aime la Nature Propre a pour objectif la collecte de déchets sauvages par les chasseurs ainsi que les autres usagers de la nature. En 2024, 92 départements se sont investis. Au total, 140 068 participants ont permis de collecter 16 323 m³ de déchets

En Savoie, pour la première édition, 3 sociétés de chasse se sont lancées : ACCA de Thoiry, ACCA de Saint-Pancrace et l'AICA de Porte-de-Savoie. 42 chasseurs et non-chasseurs ont collecté 5 m³ de déchets.

## Animation nature grand public

En partenariat avec la Communauté de communes de Cœur de Savoie, la FDC 73 a assuré le 12 juin une animation grand public sur le thème du tétras-lyre sur les communes du Bourget-en-Huile et de la Table. 7 personnes étaient présentes pour une randonnée sur le secteur du col du Champet dans le massif des Hurtières. À l'alpage du Champet, une présentation du tétras-lyre et des travaux de débroussaillage réalisés par les chasseurs en sa faveur a clôturé cette matinée.

# CHASSE ET PRATIQUE

## La sécurité toujours au cœur de l'action de la FDC de Savoie

À l'occasion de la mise en place du SDGC 2024-2030, certaines mesures en matière de sécurité ont été précisées afin de se conformer à l'arrêté ministériel de 2020. Ainsi toute personne accompagnant un chasseur doit porter un effet fluorescent sur le haut du corps.
Pour le panneautage, seul l'usage du panneau triangulaire destiné aux abords des voies publiques lors du déroulement d'une chasse collective est retenu.

Enfin, lors de la saison 2023-2024, 2 356 battues ont été déclarées sur l'application Land Share permettant ainsi une meilleure coexistence des différents usagers de la nature.

**2 356**
**battues déclarées sur Land Share**

## Cartographie des territoires de chasse

La FDC de Savoie accompagne les responsables d'ACCA dans l'édition d'une cartographie de leur territoire. Cela permet d'afficher différents éléments liés de sécurité : secteurs de chasse, les miradors, les postes de tir… dans le but d'assurer une organisation saine de la pratique de la chasse en cohérence avec les contraintes locales.

En 2024, près de 85% des ACCA ont validé auprès de la FDC de Savoie la cartographie de leur territoire.



## Contentieux relatif à la chasse du tétras lyre

Pour la troisième année consécutive, la chasse des petits gibiers de montagne est attaquée par des associations dites de protection de la nature. Ce sont les 55 décisions attributives de plan de chasse tétras lyres qui ressuient un référé suspension. Les données techniques apportées par les chasseurs ont permis de gagner cette bataille en attendant celle à venir sur le fond.

Par ailleurs, la LPO a déposé un recours toujours contre les petits gibiers de montagne. La défense a été soigneusement préparée dans l'attente là encore de l'audience.

Enfin, troisième contentieux celui intenté par une ACCA contre la FDC Savoie au sujet d'une décision d'opposition d'apport de territoire de chasse. L'ACCA a été déboutée dans ce premier acte.

## Collecte des déchets de venaison

La FDC de Savoie, avec le soutien financier de la Région AuRA, et l'engagement de gestionnaires de déchets ont mis en place 3 points de collecte de déchets de venaison : bac en chambre froide, sur le territoire de Val Vanoise. 10 containers ont également été installés dans la vallée de la Maurienne.

En 2024, la Fédération, les gestionnaires de déchets et les chasseurs ont travaillé afin qu'il y ait un meilleur taux de participation sur Val Vanoise et un respect de l'usage convenu des containers en Maurienne.

## Chambres froides

Grace à la convention pluriannuelle d'objectif 2022/2024, par laquelle la Région Auvergne Rhône-Alpes soutient le monde de la chasse, la Fédération des Chasseurs de Savoie a pu aider 12 sociétés à s'équiper de chambres froides pour le stockage des carcasses de gibier. La FDC a animé le dossier en assurant le montage financier et administratif. Les ACCA ont bénéficié d'une aide de 80% du montant de l'investissement plafonnée à 4 000 €.

**12**

**sociétés de chasse équipées**

# ENVIRONNEMENT




## La FDC intervient au sein des domaines skiables

À l'occasion de projets d'aménagements touristiques, la FDC est reconnue comme intervenant pour réaliser des diagnostics d'habitats de reproduction et d'hivernage du tétras lyre.

En 2024, un diagnostic estival a été réalisé sur la commune de Pralognan-la-Vanoise dans le cadre d'un projet d'aménagement de piste de ski. Sur la station de La Rosière, un suivi en routine est coordonné par la FDC de Savoie dans le cadre de l'équipement du Mont Valaisan pour observer l'impact sur le tétras lyre.

## Un suivi de l'écopont situé sur Porte-de-Savoie

Mis en service à la fin de l'année 2022, l'écopont construit par la société APRR est suivi par la FDC de Savoie depuis le début de l'année 2023.

Pour l'année 2024, le suivi par pièges photos a montré une fréquentation identique à celle observée la première année : cerfs, chevreuils, sangliers, lièvres, renards, blaireaux, fouines, hermine, chats domestiques. Un lynx a été photographié à proximité du pont sur la zone témoin.

Un suivi de la fréquentation des hérissons ainsi que des reptiles est également assuré par la FDC 73. Plusieurs individus adultes et immatures de couleuvres verte et jaune ont été contactés grâce aux 18 plaques à reptiles disposées sur le pont.

Le contrat de suivi avec la société d'autoroute va se dérouler encore en 2025.

# FINANCEMENTS PUBLICS

Depuis 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient les chasseurs avec la mise en place de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs. Ainsi différentes actions menées par la Fédération des Chasseurs de Savoie, reçoivent le soutien financier de la Région AuRA.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes


- **Suivi de la population de lièvres variables à Courchevel… p.13**
- **Des débroussaillages en faveur du tétras-lyre… p. 17**
- **Mise en route du projet d'aménagement du terrain de Pont Royal… p. 21**
- **La sécurité toujours au cœur de l'action de la FDC de Savoie… p. 24**
- **Collecte des déchets de venaison… p. 25**
- **Équipement des ACCA en chambre froide… p. 25**


La loi chasse du 24 juillet 2019 a créé un fonds biodiversité dans le cadre du nouvel Office Français de la Biodiversité. Ce fonds est abondé par une écocontribution des chasseurs et de l'État afin de financer des projets portés par les Fédérations des chasseurs pour la protection de la biodiversité.

SOUTIEN FINANCIER · OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ ·


- **Une reproduction médiocre des galliformes de montagne… p.12**
- **Une étude gélinotte des bois en Savoie… p.12**
- **Une étude marmotte en Savoie… p.12**
- **Mise en place d'un suivi lièvre européen sur la partie ouest du département… p. 13**
- **Plantation de haies… p. 16**


Depuis de longues années, Groupama Rhône-Alpes Auvergne apporte un soutien financier pour des actions menées par la FDC de Savoie en matière de sécurité. Dans cette démarche, la mise en place de l'application Land Share, permettant la localisation des battues en temps réel, reçoit un soutien financier.

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE


- **La sécurité toujours au cœur de l'action de la FDC de Savoie… p. 24**




**Groupama, partenaire de votre fédération de chasse**

Souscrivez votre assurance et votre permis Chasse auprès de votre Fédération départementale des Chasseurs de Savoie.

**Pour en savoir plus : 09 74 75 02 72***

Groupama
Toujours là pour moi

Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon Cedex 09 -779 838 366 RCS Lyon - Entreprise régie par le Code des Assurances.
*Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Crédit photo : Adobe Stock - Mars 2025.